Rapport d'Activité

- 2019 -

Sommaire

Paroles d'accordeur.e.s.....5
Rappel et introduction.....9

I. Un projet à la fois ancré et encore fragile, porté par une équipe locale et une dynamique nationale 10
1. 2013-2019 : Historique de l'Accorderie de Grenoble.....10
2. Le Réseau des Accorderies de France.....11
3. Un outil mutualisé : l'Espace Membre.....13
4. Grenoble : Les ressources humaines.....13
5. Les moyens financiers : des difficultés en 2019.....16

II. Les adhérent.e.s au 31 décembre 2019 : profils.....18

III. Les échanges en 2019.....22
1. Repères quantitatifs.....22
2. Principaux domaines d'échanges.....23
3. La dynamisation des échanges.....23

IV. Les activités collectives.....25
1. Le local, lieu de tous les possibles.....25
2. Les ateliers.....27
3. La convivialité.....29

V. Les événements.....30
1. Les événements « Accorderie ».....30
2. Les événements quartier et ville.....31
3. Les événements nationaux.....33

VI. La communication.....35
1. Les outils de communication.....35
2. Les stands, présentations et visites guidées.....36
3. L 'Accorderie dans les médias.....38

VII. 2019 : Les principaux changements.....40
1. L'Évaluation nationale : un bilan précieux.....40
3. La gouvernance partagée : mutation en cours !.....41
3. Cuisine, seniors, jardin partagé... les nouveaux projets.....42

ANNEXES

1. **Charte des Accorderies**.....
2. **Code de courtoisie**.....
3. **Statuts**.....
4. **Conte de l'Accorderie** (par Youri, volontaire).....

Paroles d'accordeur.e.s

*« J'aime l'ambiance de l'Accorderie, **son climat de bonne humeur**, de **spontanéité, sans jugement**…*

on s'aide les uns les autres mais on rigole aussi !

Enfin, quand c'est drôle on rit, quand c'est triste on pleure.

*Fréquenter l'Accorderie me **ressource** et me **rend heureux**. »*

*« A l'Accorderie j'ai trouvé une société un peu plus **juste**. »*

*« **On est tous dans le même bateau**, il y a une vraie mixité sociale. »*

*« L'Accorderie c'est l'accueil, l'écoute… mais aussi la **liberté** : liberté d'expression, liberté de s'épanouir. »*

« Abracadabra ! Tout est possible !

*L'entraide, tout ça… mais **ça évolue, ça cherche ! »***

*« Je vois l'Accorderie comme une forêt, pour **la mixité**, **l'entraide**, et aussi parce qu'on s'y sent bien, apaisé.*

***Les arbres communiquent entre eux vous savez ?** »*

*« L'Accorderie m'a donné beaucoup de **confiance en moi.** Je m'y suis découvert des compétences et des qualités que je ne soupçonnais pas. Je m'y suis fait aussi des contacts.*

On peut y aborder la question de l'aide autrement que par la dépendance.

*Je m'ouvre aux autres. **Je crois que je suis en train de changer mon regard sur les autres.** On est tous différents mais on apporte tous quelque chose. »*

*« L'Accorderie m'a apporté le soleil dans ma vie, m'a **valorisée**. Je m'y sens bien, je me pose, j'y trouve beaucoup de **bien-être**… on y est toujours bien accueilli.e, d'ailleurs j'y oublie toujours quelque chose en partant !*

Les gens me disent « Qu'est-ce que tu as changé depuis que tu es dans cette asso ! ». C'est sympa de savoir que des gens sont là pour vous. »

*« C'est **une bouffée d'oxygène, en dehors de mon milieu ».***

*« Un lieu où je me sens bien, libre. **Je ne suis plus seule**, il y a de l'entraide. J'aime les repas partagés ! »*

*« **Des rencontres improbables**, un espace qui m'oxygène par rapport à la compétition, aux tensions qui règnent dans le milieu professionnel.*

Quand je ressors de l'Accorderie je suis revitalisé ! »

*« **Je me sens moins seul, et j'aime bien aider les gens.***

Je suis sur le chemin de l'Accorderie… on a trouvé le chemin !

Je suis sur la route du bonheur ! »

*« L'Accorderie me permet de **sortir de ma coquille**, d'être dans l'ouverture, la tolérance. Ça me montre que la vie sociale peut être **un rayonnement et pas seulement un carcan. »***

*« A l'Accorderie, déjà**, j'ai trouvé l'amour !** J'y apprécie la **diversité**, diversité des personnes et des activités.*

*Même si je m'y sens parfois débordée, car j'y fais énormément de choses et que j'aimerais parfois partager plus cette charge, **l'Accorderie me ressource. »***

« J'ai donné, et j'ai reçu ! »

« Le ciel était plus bleu ! »

*« Pour moi l'Accorderie c'est **prendre des risques pour dépasser les difficultés**, pour tenter de trouver une solution pour quelqu'un. C'est aussi* ***un lieu d'amitié, de solidarité. »***

« L'Accorderie je vois ça comme ***un cœur qui palpite****.*

On y fait de belles rencontres, ***c'est vivant, ça rend vivant !***

Ça me donne de la vie dans la vie*… vous êtes forts !*

Enfin, ON est forts ! «

« Je trouve ma place dans l'Accorderie, au milieu de tout le monde. ***»***

« L'Accorderie me permet de ***rompre une certaine solitude tout en restant indépendant. »***

« J'ai trouvé ce que je cherchais : de l'aide pour reprendre mes études alors que j'avais de gros problèmes de santé. »

« Ça me demande des efforts, *c'est parfois difficile pour moi,*

mais l'Accorderie m'apporte ***des rencontres et de la joie****. »*

*« L'Accorderie m'apporte la **paix** car elle m'aide à être **plus tolérant** avec les personnes qui ont une culture différente de la mienne. »*

« Investissez votre temps et votre vie elle changera !

Je pense que je vais stationner ici ! *«*

(ndlr : la personne est en fauteuil roulant ! ;))

L'Accorderie c'est quoi ?

Un **réseau d'échange de services** entre habitant.e.s, mais pas seulement…

C'est aussi :

- ✔ **Mettre en commun** les **besoins** et **capacités** de chacun.e pour **améliorer le quotidien** de tou.te.s,
- ✔ Cultiver la **confiance** **en les autres** en **créant du lien entre des personnes d'horizons différents,**
- ✔ **Développer Pouvoir d'Agir et confiance en soi,** en **valorisant** compétences, idées et engagement,
- ✔ S'appuyer sur un cercle vertueux d'**entraide sans argent,**
- ✔ **Imaginer et développer des projets collectifs** innovants et créatifs.

L'objectif final ?

Lutter contre la précarité et l'isolement

en favorisant la **coopération,** la **mutualisation**, la **mixité,** et les **échanges non-monétaires.**

L'année 2019 aura vu l'Accorderie s'épanouir toujours plus, les premiers échanges timides se répéter, les coups de main se multiplier, les compétences se développer, les « bons plans » s'échanger, les amitiés se nouer, les projets naître et se savourer.

Au quotidien, le local n'a pas désempli, la nouvelle cuisine résistant vaillamment aux assauts d'accordeur.e.s aussi avides de bons mets que de **partage**, et l'atelier couture bruissant de nouvelles idées et de créations collectives.

L'inscription dans un **réseau** national solide, la **stabilité** de l'équipe et **l'implication** de plus en plus forte des adhérent.e.s, administrateurs ou simples accordeurs, a permis à l'association d'**affirmer son identité atypique et son approche innovante de l'action sociale**, basée sur la **coopération** et un credo : le **développement du pouvoir d'agir** des personnes.

La transition entamée vers une **gouvernance partagée** a également apporté un souffle nouveau sur une Accorderie en constant développement (+ 100 adhérent.e.s en moyenne par an depuis 6 ans, **+178 en 2019 !)**

Mais malgré cette vitalité, mise en lumière par **l'Évaluation nationale** commencée en mai 2019, malgré la pertinence de plus en plus reconnue de son projet, pour le territoire grenoblois et ses habitant.e.s, malgré le déploiement d'actions toujours plus nombreuses **envers et avec les plus fragiles,** malgré les **partenariats** locaux féconds, les innovations et, surtout, les retours positifs de ses adhérent.e.s… l'Accorderie aura traversé en 2019 des difficultés financières certaines.

Ce rapport d'activité se donne pour objectif de donner à voir toute cette richesse...
qui mérite de perdurer !

I. Un projet à la fois ancré et encore fragile, porté par une équipe locale et une dynamique nationale

1. 2013-2019 : Historique de l'Accorderie de Grenoble

L'histoire commence en janvier 2013 quand, à l'occasion d'une réunion d'information, **l'UMIJ**, rapidement rejointe par l'**OPAC38**, le **Secours Catholique**, le **Sol Alpin**, la **Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique** et les **Forums territoriaux RSA,** constitue un collectif et fédère un groupe de futur.e.s accordeur.e.s pour construire ensemble les bases de ce qui allait devenir l'Accorderie de Grenoble.

C'est quelques mois plus tard, au mois de Mai de la même année, que l'association ***Echange'heures*** est créée afin d'implanter à Grenoble ce **concept imaginé et développé au Québec depuis 2002.**

Le label est obtenu à l'Automne 2013 et c'est en **mars 2014** que l'Accorderie de Grenoble peut enfin ouvrir ses portes et accueillir ses premiers/premières adhérent.e.s avec son installation dans un local dans la zone des Peupliers, sur le secteur 6, et l'embauche d'une personne salariée ayant pour mission d'animer et de coordonner le réseau d'échanges de services.

Depuis, grâce au bailleur social **ACTIS**, l'Accorderie a investi un grand appartement au cœur de la Capuche, un quartier bigarré et très propice au développement de **l'ESS** de par les structures innovantes qui y sont implantées et le dynamisme qui les lie.

C'est dans ce local spacieux que l'association accueille, accompagne, met en lien, soutient les projets collectifs et développe des espaces de coopération au gré des envies et des besoins de ses adhérent.e.s, **les accordeur.e.s.**

Travaillant main dans la main avec ses **partenaires locaux,** notamment la **MDH Capuche**, la **MJC Lucie Aubrac**, **l'EVS**, **Episol**, La **Bifurk**, **Ulisse** / Grenoble solidarité, le **Pacifique**, la **Bibliothèque Alliance**… l'Accorderie accueille chaque mois une dizaine de nouveaux adhérents, de tous âges, de tous sexes et de toutes origines sociales et géographiques, répartis sur toute l'agglomération grenobloise, de Fontaine à Echirolles, en passant par Meylan et Saint-Martin d'Hères.

2. Le Réseau des Accorderies de France

L'Accorderie de Grenoble fait partie d'**un réseau de 37 Accorderies** réparties sur le territoire français, dont **presque la moitié en Région AURA.**
Ainsi, on trouve des Accorderies à Pontcharra, Annecy, Chambéry, Romans, Die, Annonay, Saint Étienne, Mâcon… mais aussi à Strasbourg, Lille, Nantes, Agen, Montpellier, ou encore Paris, où elles sont au nombre de quatre.

Le **Réseau des Accorderies de France (ou R.A.F.),** créé en **2011** par la Fondation **Macif,** le **Secours Catholique - Caritas** et la **Caisse des Dépôts et Consignations** en vue de soutenir le développement du concept sur tout le territoire national, a un rôle de garant du socle de principes communs et est habilité par la Fondation Macif à délivrer l'agrément « Accorderie ».

Le **R.A.F.** a notamment pour missions de **mutualiser**, **accompagner**, **professionnaliser** et **consolider** les Accorderies existantes, de **promouvoir** les Accorderies, de les **représenter** auprès des instances et organisations nationales et internationales, et d'être garant du respect et de l'évolution de la Charte des Accorderies françaises.

Pour cela, il s'appuie sur un Conseil d'Administration national ainsi que sur une équipe de quatre chargé.e.s de mission, basé.e.s à Paris et en région, et dont la mission principale est de **favoriser une dynamique collective territoriale et nationale.**

Dans cette optique, des **rencontres nationales et régionales régulières,** ainsi que des **formations** sont proposées tout au long de l'année aux salarié.e.s des Accorderies, aux membres des Conseils d'administration et à tout.e accordeur.e souhaitant s'impliquer, se former, imaginer... sur des thématiques telles que la **CNV** (**communication non violente)**, les **RH** (**Ressources humaines)**, les **outils d'intelligence collective**, les **recherches de financements** ou encore la **gouvernance partagée**.

En 2019, l'Accorderie de Grenoble a ainsi participé :
- à l'**Accorderie d'été,** un rassemblement régional de 4 jours proposant des temps de réflexion, d'échanges de pratiques et de formation (cette année : CNV, RH et Espace membre),
- à l'**Assemblée Générale du RAF** qui a rassemblé 150 représentant.e.s des Accorderies de tout le territoire durant trois jours près de Genève,
- à deux **rencontres entre administrateurs-trices,** organisées régionalement.

L'animatrice de l'association et un accordeur, **Benoît**, ont bénéficié d'une **formation de quatre jours à Paris intitulée « Posture d'accompagnement »**, et un groupe de 20 accordeurs ont pu imaginer leur future Accorderie lors de la **formation Gouvernance partagée dispensée fin 2019 à Grenoble** *(cf chapitre VII / 3) La gouvernance partagée : mutation en cours!)*

Le réseau, en transition vers une gouvernance partagée, s'organise petit à petit en commissions ouvertes à tou.te.s les accordeur.e.s de France, quel que soit leur statut, et a décidé en 2019 d'ouvrir son Conseil d'administration aux salarié.e.s.
Ainsi en 2020, l'animatrice de l'Accorderie pourrait représenter les salariée s du quart Sud-Est au CA du RAF.

Suite à ces rassemblements, de belles idées sont nées, comme celle d'une **Tournée des Accorderies** qui proposerait aux accordeur.e.s de rallier différentes Accorderies d'un même territoire pour y découvrir les personnes et les pratiques.
Ce projet inter-Accorderies, qui mobilise une dizaine de personnes dont deux de notre Accorderie, **Olivier et Odile,** devrait voir le jour courant 2020.

3. Un outil mutualisé: L'Espace Membre

Développé, mis à jour et porté par le R.A.F., performant et amélioré en permanence, le principal outil numérique des Accorderies est **l'Espace membre.**
Tout.e adhérent.e y a accès dès son inscription, via internet (www.accorderie.fr), à l'aide de ses codes personnels, et peut s'en servir en toute autonomie.
Plateforme mutualisée commune à toutes les Accorderies, **il répertorie des milliers d'offres et de demandes**, les coordonnées ainsi que les comptes-temps de chaque accordeur.e.
Ce Site est aussi un espace de communication pour chaque Accorderie ainsi qu'**un outil de suivi statistique précieux** puisqu'il permet, à travers la comptabilisation des échanges, un suivi au plus près de l'activité de chaque Accorderie.

En 2019, à l'initiative du R.A.F qui a recueilli les pratiques de toutes les Accorderies et a fait appel à un prestataire extérieur professionnel, cet outil a subi **une grande campagne de refonte** qui est encore en cours en 2020 et dont l'objectif est de mettre à jour et reclasser toutes les offres, demandes, transactions et d'améliorer plus encore son fonctionnement pour plus de fluidité et de rigueur dans les chiffres.

4. Grenoble : Les ressources humaines

Durant ses quatre premières années de fonctionnement, l'Accorderie a employé deux salariées à temps partiel, toutes deux en CDI.
Traversant une période de fragilité financière, l'association a dû, fin 2017, licencier l'une des deux afin de ne garder qu'un poste d'animatrice à temps plein, positionné sur diverses tâches allant de l'accueil à l'accompagnement des échanges, de la communication interne et externe au suivi administratif quotidien, ou encore du travail en partenariat et en réseau.

Après un contrat de six mois en remplacement, l'association a recruté au printemps 2018 une nouvelle animatrice, une professionnelle à temps plein en CDI dont les missions sont en constante évolution.
En effet, elles s'adaptent aux mutations sociétales et locales, avec le développement de l'ESS, les nombreuses initiatives qui en découlent, mais aussi les besoins et envies des accordeur.e.s qui évoluent en permanence.
L'Accorderie, fidèle à son projet politique, participe donc activement aux événements collectifs, qu'ils soient locaux ou nationaux (Fête des tuiles, Forum des associations, Mois de l'ESS, fêtes de quartier…) et développe des actions en partenariat auprès des **seniors**, en faveur de **l'agriculture urbaine**, de la **lutte contre la fracture numérique** ou encore du **zéro-déchet**.
Également au diapason des mutations de l'association, la pratique de l'animatrice s'appuie toujours plus sur le concept du ***Développement du Pouvoir d'Agir*** des membres, un concept qui trouve tout son sens à travers sa transition vers une **gouvernance partagée.**

(dessin réalisé par Paméla Bourelle, animatrice, pour une formation aux Ressources humaines du RAF)

L'animatrice, grâce au RAF, bénéficie de **formations** régulières ainsi que de journées régulières d'**Analyse de la Pratique** qui lui permettent d'échanger avec les autres salariées de sa région sur les problématiques liées à leurs postes et d'imaginer ensemble des stratégies, avec l'accompagnement bienveillant d'une professionnelle.
En 2019, elle a pu organiser et bénéficier de **trois** de ces rencontres à Grenoble.
Il est à noter que la préoccupation du salariat dans les Accorderies est un sujet d'actualité au niveau national puisque le Réseau des Accorderies de France a mis en place en 2019 une **formation à la gestion des Ressources humaines** à destination des administrateurs ainsi qu'une **commission de travail** sur cette thématique où on trouve des représentant.e.s des salarié.e.s.

L'équipe des salariées du Sud-Est réunies à Grenoble avec Sylvie Pambet, accompagnatrice.

Depuis les débuts en 2013, grâce à l'UMIJ (devenue la MFI) et au Mouvement Sol, l'Accorderie accueille également des binômes de **volontaires en service civique,** engagés à l'Accorderie sur des contrats de 6 à 8 mois à temps partiel. Ces jeunes, encadrés par l'animatrice, formés et mis en situation active dès leur arrivée, peuvent y apprendre le fonctionnement d'une structure associative au concept original, y acquérir des compétences très variées (accueil, écoute, mise en relation et accompagnement des personnes, animation, développement de solutions techniques, communication et promotion, travail en partenariat…), y développer un premier réseau professionnel et y expérimenter les projets de leur choix, à leur rythme et en fonction de leurs appétences et projets professionnels.

Malgré des difficultés certaines à recruter chaque année, les deux postes ont toujours été pourvus et finalement occupés par des jeunes engagés qui ont su tirer profit de leur passage à l'Accorderie par la suite, en témoignent leurs bilans très positifs et la suite de leurs parcours.

L'association accueille également des **stagiaires** de diverses filières, que ce soit en communication et marketing, en gestion des structures de l'ESS, en Bac pro animation locale…

En 2019, grâce à un financement de 5000 € de la **Métropole**, l'Accorderie a pu bénéficier du travail et du dynamisme de **Perrine** , en master ESS, sur la stratégie de recherche de financements.

De son côté, **Lina**, élève en bac pro, a apporté son calme et son engagement notamment pour l'organisation du SUPER-goûter ! Et du repas de fin d'année.

D'une manière générale, le regard neuf de ses jeunes, leurs multiples compétences et talents, leur énergie et leur implication, sont un apport quotidien précieux à un projet qui se veut en constante évolution.

En 2019, l'Accorderie a donc pu compter sur la présence lumineuse de
Manon, Olivier, **Axel** et **Youri,** volontaires en service civique, ainsi que de **Perrine** et **Lina,** stagiaires.
Merci à elles / eux !

5. Les moyens financiers : des difficultés en 2019

2019 a été une année difficile pour l'association au niveau financier.

La part des collectivités publiques est devenue minoritaire (45% des ressources), provenant essentiellement du soutien important de la **Métropole Grenoble-Alpes** et de la **Ville de Grenoble** qui ont répondu en toute fin d'année à notre demande d'un coup de pouce supplémentaire pour terminer correctement l'année.

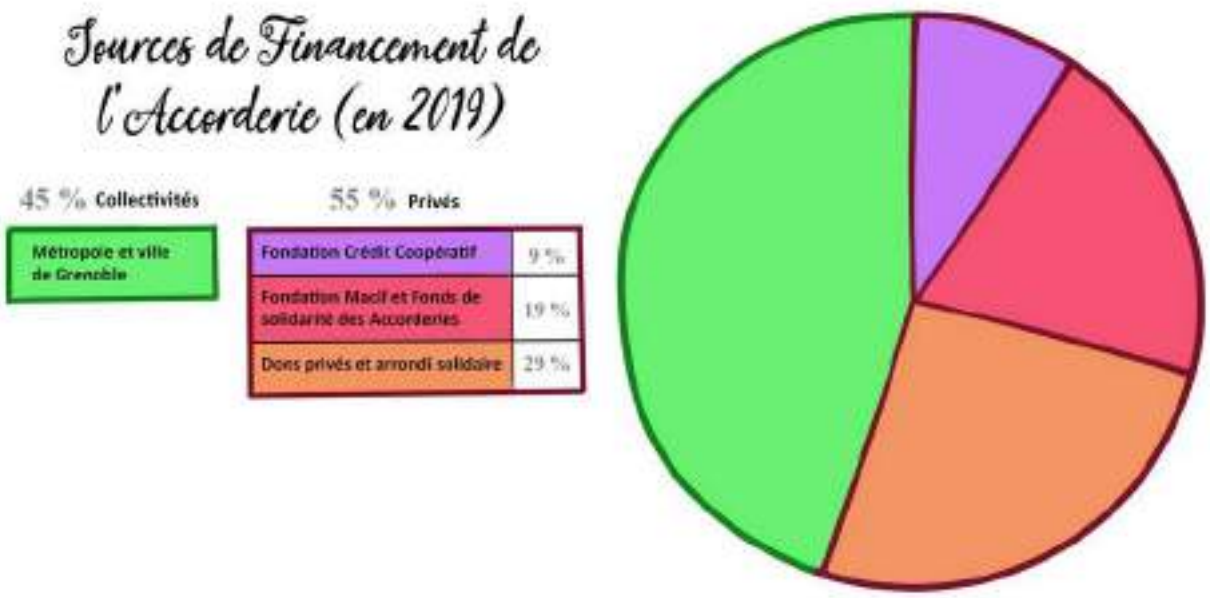

Les financements privés représentent 52% des ressources :

1. La **Fondation Crédit Coopératif** nous a attribué son prix 2019 d'inspiration de l'ESS (8% des ressources).

2. La **Fondation Macif** a continué à nous financer, avec une aide complémentaire du **Fonds de Solidarité des Accorderies de France**,
   créé pour aider des Accorderies rencontrant des difficultés temporaires (18% des ressources)

3. Les **dons privés**, qui représentent 25% des ressources (18% en 2018) continuent leur progression.

Ces dons proviennent :

. du soutien d'un donateur important pour la deuxième année consécutive, **Patrick Mérigot**, qui est aussi le président d'une fondation locale **Jeannine et Maurice Mérigot,**

. d'une action initiée par un des magasins **Monoprix** pour nous faire bénéficier de ***l'Arrondi Solidaire,***

. des **dons des particuliers :** accordeur.e.s, ami.e.s et familles d'accordeur.e.s, sympathisants de l'Accorderie, qui ont permis de récolter **3 255 €** lors de la campagne de dons lancée début octobre, contre 2 400 € en 2018.

Les projets initiés fin 2019, notamment en direction des personnes âgées des résidences autonomie et de l'activité jardinage, donnent de bons espoirs pour l'équilibre financier 2020.

Nous regrettons que le rôle important que joue l'Accorderie de Grenoble dans la lutte contre l'isolement et les effets de la précarité et de la pauvreté, ne soient pas reconnues aujourd'hui à sa juste valeur par l'État et la CAF.

II. Les adhérent.e.s au 31 décembre 2019 : profils

755 Accordeurs :
62% de femmes, 38% d'hommes

En 2019, la proportion hommes / femmes parmi le total des **755 adhérent.e.s** reste quasiment identique aux années précédentes, avec 62 % et 38 % d'hommes.

Cependant, si l'on regarde seulement les inscrits durant cette année, on compte **70 %** de femmes et **30 %** d'hommes.

Âge

15-25 ans	9 %
25-35 ans	26 %
35-45 ans	16 %
45-55 ans	12 %
55-65 ans	17 %
65-75 ans	15 %
75 et plus	5 %

La répartition des accordeur.e.s par tranche d'âge reste équilibrée, avec tous les âges représentés, même si on constate une prédominance des 25-35 ans et des + de 65 ans.

Cependant si l'on se base juste sur les adhérent.e.s inscrits pendant l'année écoulée, **la proportion des moins de 25 ans est montée à 19 %** , celle des plus de 65 ans descendant à **13 %**, ce qui devrait certainement changer en 2020 à la faveur des projets imaginés à destination des usagers des résidences autonomie de l'agglomération !

Situation Familiale

Vit seul	48 %
Colocation	20 %
Couple sans enfant	15 %
Couple avec enfants	10 %
Monoparental	7 %

Quasiment la moitié des adhérent.e.s à l'Accorderie vivent seul.e.s.

Cette proportion reste la même pour les inscrit.e.s de 2019 mais on observe **une augmentation du nombre de personnes vivants en colocation** (24 % d'inscrits en 2019) et de couples avec enfants avec une légère hausse de 10 à 12%.

Répartition Géographique

70 % à Grenoble

Secteur 6	19.5 %
Secteur 4	18.5 %
Secteur 1	9 %
Secteur 2	8 %
Secteur 3	7 %
Secteur 5	6 %
Secteur Inconnu	2 %

30 % en agglomération

Saint-Martin-d'Hères	6.5 %
Echirolles	5 %
Fontaine	2 %
Seyssinet	2 %
Meylan	2 %
Saint-Égrève	1.5 %
Seyssins	1.5 %
Autres villes	9.5 %

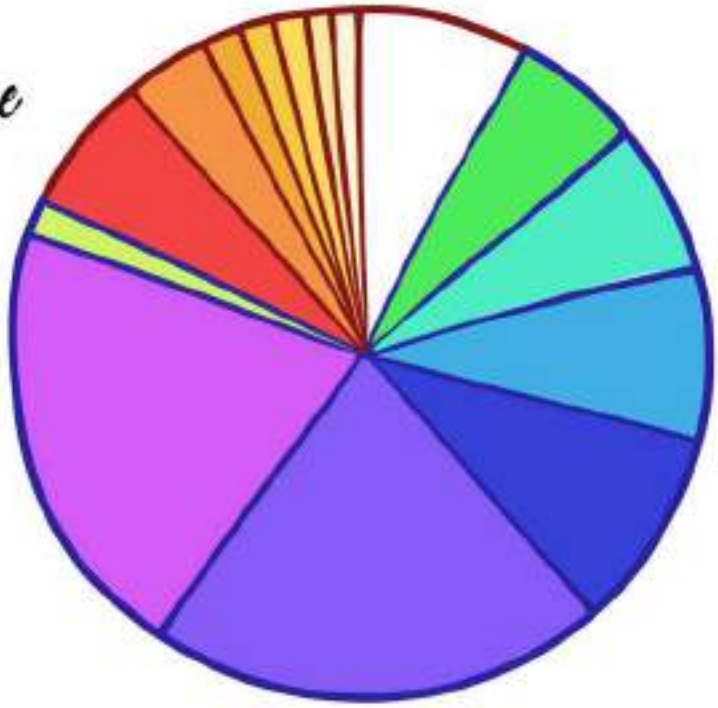

70 % des adhérente.s sont domicilié.e.s à **Grenoble**,
avec une forte représentation du **secteur 6** (Villeneuve, Village Olympique…)
et du **secteur 4** (Capuche, Grands boulevards, Bajatière…) où est basée l'association.
Pour les communes limitrophes, on trouve de nombreux accordeur.e.s à **Saint Martin d'Hères, Echirolles, Fontaine, Seyssinet, Meylan**…

Activité

Sans emploi	34 %
Salarié.e	25 %
Retraité.e	20 %
Etudiant.e	14 %
Indépendant.e	5 %
Entrepreneur-neuse	2 %

Un tiers des 755 accordeur.e.s est sans emploi.

Arrivent derrière les salarié.e.s, talonné.e.s par les retraité.e.s, puis par les étudiant.e.s et, loin derrière, les indépendant.e.s et entrepreneurs-neuses.
Parmi les nouveaux de 2019, on remarque **une grande proportion d'étudiant.e.s** (25 % des inscrits en 2019 !) et une baisse des personnes sans emploi (25%) et salariées (20%).

Revenu annuel du Foyer

- de 10 000 €	53 %
De 10 000 € à 20 000 €	26 %
De 20 000 € à 30 000 €	10 %
De 30 000 € à 50 000 €	7 %
50 000 € et +	2 %
Inconnu	3 %

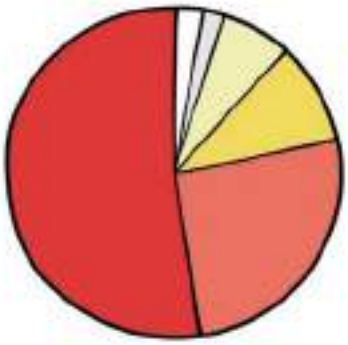

Plus de la moitié des accordeur.e.s vit avec un revenu annuel de moins de 10 000 €.
En 2019, parmi les nouveaux inscrits, ce chiffre monte à **57 %.**

Conclusion

Comparativement aux autres Accorderies (en témoignent les résultats de l'Évaluation Nationale) on trouve parmi les adhérent.e.s grenoblois.e **une forte proportion de personnes isolées et / ou vivant dans une situation précaire.**

Cependant, une **répartition équilibrée des âges et des sexes** ainsi que la présence de **profils socio-économiques variés** est la condition d'**une mixité sociale et générationnelle** qui constitue l'outil principal de l'association, car c'est bien dans la complémentarité que la coopération prend tout son sens.

Comment les accordeurs ont-ils connu l'Accorderie ?

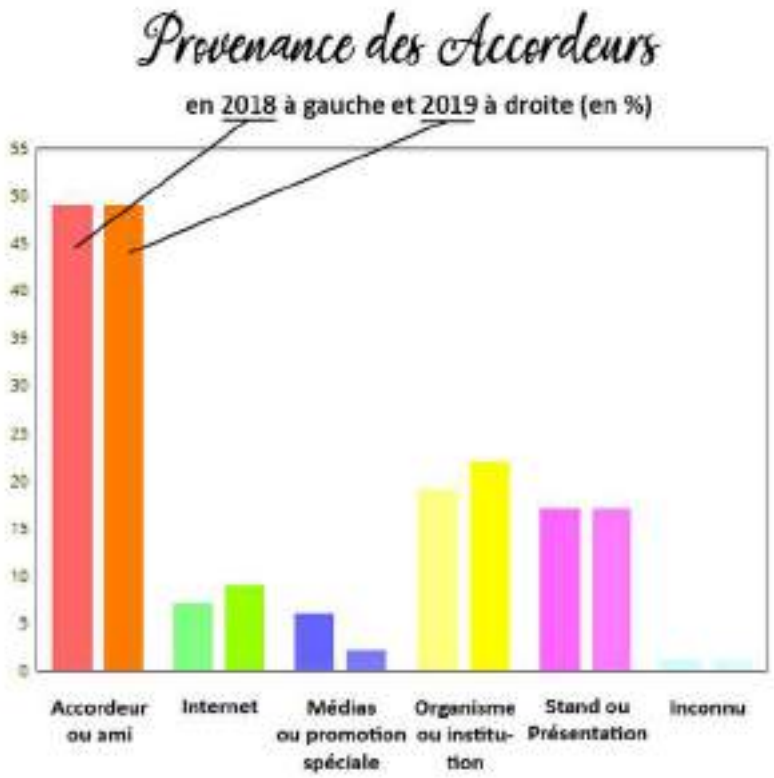

Provenance	2018	2019
Accordeur ou ami	49 %	**49 %**
Internet	7 %	**9 %**
Médias ou promotion spéciale	6 %	**2 %**
Organisme ou institution	19 %	**22 %**
Stand/Présentation	17 %	**17 %**
Inconnu	1 %	**1 %**

On observe, cette année encore, que **la moitié des nouveaux adhérents viennent par le « bouche-à-oreille ».** La stabilité de ce chiffre, d'année en année, confirme que l'Accorderie est bien un réseau d'individu.e.s qui base son action sur le terrain et l'humain avant tout.

Cependant, on peut remarquer que **plus de personnes sont arrivées par internet,** peut-être attirées par l'arrivée de l'Accorderie sur les réseaux sociaux, ainsi que sur la recommandation **d'organismes ou institutions**, ce qui pourrait signifier une meilleure stratégie de communication de l'association et une meilleure connaissance et reconnaissance de son projet par ses partenaires.

III. Les échanges en 2019

1. Repères quantitatifs

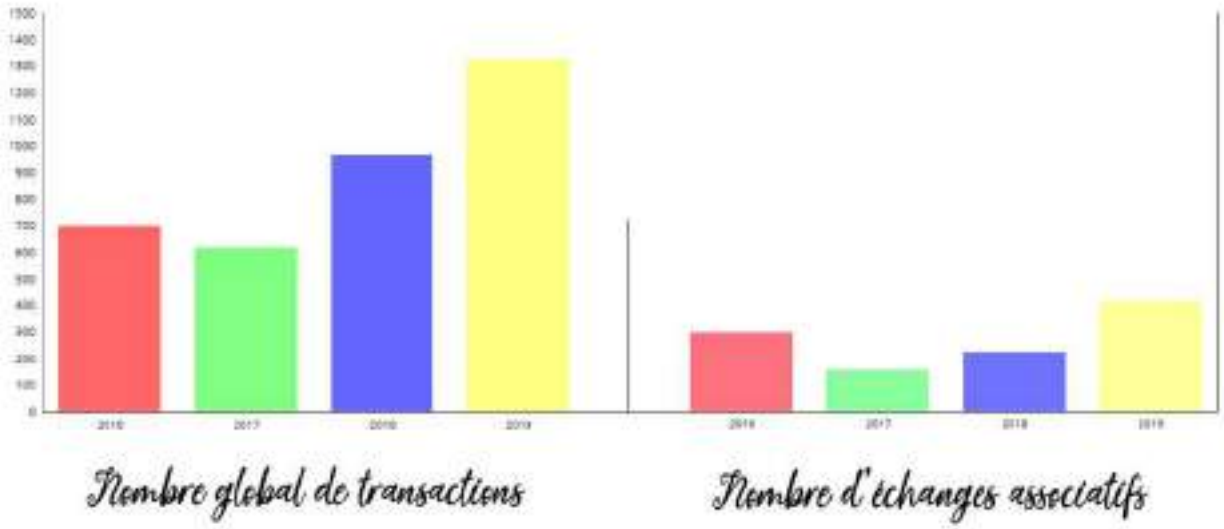

Après une légère baisse en 2017, le nombre de transactions a connu en 2018 une forte augmentation qui continue de progresser en 2019 à raison de **+ 30 % d'échanges chaque année.**

On peut également noter que la part des **échanges associatifs,** c'est à dire les services effectués par les adhérent.e.s pour l'Accorderie (de la gestion administrative au ménage, en passant par la gouvernance ou les actions de promotion de l'association…) continue d'augmenter pour atteindre **36 %, soit un tiers des échanges en 2019**.

Ces chiffres mettent en lumière **l'implication croissante des adhérent.e.s dans le fonctionnement de la structure.**

2. Principaux domaines d'échange

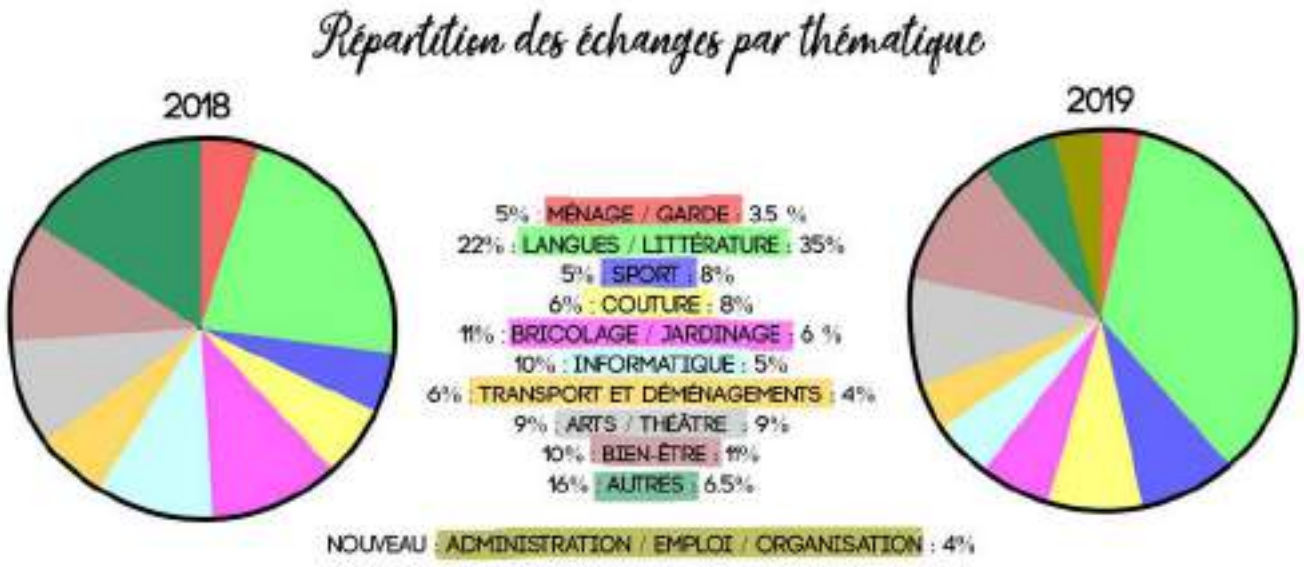

On observe une nette augmentation des **échanges linguistiques**, toutes langues confondues, qui représentaient en 2019 **un tiers des transactions déclarées.**

Les échanges dans le domaine du **Bien-être** ont conservé une place importante dans le classement, ainsi que ceux du domaine **artistique,** la **couture** et le **sport**, qui ont été plébiscités en 2019.

En revanche, les coups de main en **bricolage**, **jardinage** et pour les **déménagements** se sont faits un peu plus rares, rejoignant le soutien pour le **ménage** ou la **garde** d'animaux parmi les services demandés régulièrement mais de façon moins importante que les années précédentes.

L'aide pour les **démarches administratives** et la **recherche d'emploi** devient un service recherché.

3. La dynamisation des échanges

Comme chaque année, l'un des enjeux majeurs de l'Accorderie est de **stimuler les échanges,** et ce, de plusieurs manières :

→ **A l'accueil :** En incitant les nouveaux inscrits à formuler des offres et des demandes, en les accompagnant pour leurs premiers pas, pour utiliser l'Espace Membre et en les mettant suffisamment en confiance pour qu'ils osent appeler quelqu'un qu'ils ne connaissent pas,

→ **Au quotidien** : En stimulant la formulation et la mise en commun des besoins et des compétences des adhérent.e.s et en pratiquant en permanence l'écoute large, le partage d'informations et la mise en lien , à travers la communication interne (affichage, Feuille de chou…) mais aussi les moments conviviaux et, parfois des moments dédiés (foires aux services…)

→ **Régulièrement :** En assurant un suivi minutieux des transactions et en veillant à ce que les annonces, les coordonnées soient le plus à jour possible, et ce, afin d'éviter les déconvenues.

Fin 2019, dans le cadre de la transition vers la gouvernance partagée, plusieurs commissions thématiques (la **COM'Accueil**, la **COM'Echanges…**) et des groupes de travail spécifiques ont décidé de se pencher sur ces épineuses questions :

Comment aider les nouveaux à faire le premier pas ?
Comment mettre à jour les milliers d'annonces en ligne, parfois oubliées par leurs propriétaires ?
Comment utiliser l'immense potentiel qui dort dans le système de l'Accorderie, en chacun.e de ses membres, et dont tou.te.s pourraient tirer profit au quotidien ?

Ces réflexions de fond sont encore en cours de traitement mais plusieurs projets se sont dessinés pour 2020 :

- la **formation collective de tous les accueillant.e.s** pour une meilleure information auprès des nouveaux,
- l'organisation de **rencontres de quartiers** permettant de développer une solidarité locale en rencontrant ses « voisins-accordeurs »,
- la mise en place d'une **grande campagne d'appel** afin de faire le point sur les coordonnées, offres et demandes et besoins de chacun.e des adhérent.e.s.

Nouveauté 2019 : La possibilité de **déclarer ses échanges en ligne,** en remplissant un simple formulaire, ceci permettant aux accordeur.e.s de ne plus avoir à se déplacer… merci **Axel** !

IV. Les activités collectives

Le système de l'Accorderie permet d'effectuer des **échanges individuels**, entre deux accordeur.e.s, mais c'est à travers les **échanges associatifs** (au profit de l'Accorderie) et **collectifs** (un.e accordeur.e propose une activité à plusieurs personnes) qu'il prend toute **sa dimension collective**.

Celle-ci se traduit de trois manières :

- **La vie du local** et l'utilisation de ses espaces pour assurer le fonctionnement quotidien (permanences, administratif…), mutualiser les compétences, les objets, et accueillir les échanges,
- **Les ateliers collectifs,** permettant aux adhérent.e.s de partager savoir-faire et passions,
- **Les moments conviviaux,** propices aux rencontres et au développement de l'entraide.

1. Le local, lieu de tous les possibles

« Un havre de paix. Quand je viens, j'ai souvent beaucoup de mal à repartir ! »

- Un espace de gratuité

Géré de main de maître par une accordeuse (merci **Isabelle** !) la zone de gratuité est un espace dédié au don d'objets. On y trouve des livres, des vêtements, de la vaisselle… et on y dépose ce qui ne nous est plus utile… on y fait parfois des trouvailles !

- Une salle dédiée aux cours de langues

Les ateliers linguistiques représentent une part importante des échanges à l'Accorderie, d'autant plus en 2019 où ils ont représenté **35 % des transactions entre accordeur.e.s** et 36 % des ateliers collectifs !
Alphabétisation en individuel, échanges de conversation (on parle 30 minutes en français puis 30 minutes en espagnol!), groupes de conversation collectifs en anglais, soutien scolaire pour des jeunes non francophones, accompagnement à l'apprentissage de l'écriture pour des personnes francophones mais ne sachant pas écrire… il est apparu évident de consacrer un espace calme et adapté (tableau, ordinateur…) à ces échanges sur-mesure.
Les accordeur.e.s mobilisé.e.s, sous la houlette de **Benoît**, accordeur passionné, se sont organisé.e.s depuis 2 ans pour mettre en place des binômes de soutien et acquérir du matériel pédagogique auprès d'associations spécialisées.
Les personnes qui suivent ces séances sont ravies de pouvoir utiliser le système de l'Accorderie pour se perfectionner à leur rythme tout en ne se sentant pas redevables puisqu'elles apportent leur aide par ailleurs dans les domaines où elles ont des compétences (couture, déménagements, réparations…).

- Une salle informatique

En 2019 la salle informatique, constituée de matériel vétuste, est tombée en désuétude, mais un don d'**AG2R** en fin d'année et la mobilisation d'une équipe d'accordeur experts (merci **Michel W. , Michel M., Evoua**…) permettra, si tout va bien, de la rendre à nouveau fonctionnelle en 2020.

- Un bureau pour l'équipe salariée

Bien équipé en ordinateurs et mobilier de récupération, il accueille parfois jusqu'à quatre travailleurs, sans compter les accordeur.e.s qui aiment à venir s'y installer pour échanger des informations, partager leurs idées ou simplement discuter !

- Un espace de créativité / couture,

Face à la motivation d'une équipe aux doigts de fées, une grande salle a été dévolue aux projets créatifs et à la couture. En 2019 les participantes de l'atelier créatif ont investi cet espace, l'ont doté de matériel donné par les adhérent.e.s, et n'ont pas cessé de faire chauffer les méninges et les machines.

- Une cuisine et un salon

Le salon, pièce principale du local, a accueilli cette année encore tout l'affichage (planning du mois, newsletter, petites annonces, informations partenaires…) et de nombreux moments conviviaux.
Complètement rénovée entre la fin 2019 et le printemps 2020 grâce à une subvention de la **METROPOLE**, la cuisine de l'Accorderie, aujourd'hui ouverte, spacieuse et fonctionnelle après des mois de travaux, connaît enfin une nouvelle jeunesse ! (il ne lui manque que l'électroménager!)

Avant

Après !

On peut signaler aussi que l'**été 2019** a vu l'Accorderie devoir faire face à un fléau touchant de plus en plus les lieux accueillant du public : celui des **punaises de lit.** Une invasion qui a nécessité de s'informer, de rassurer, de protéger, de trier, de laver… ainsi qu'une fermeture stricte du local afin de permettre une désinsectisation dont le processus s'est étalé sur plusieurs semaines. L'animatrice, également touchée à son domicile, a dû faire face à une situation stressante et coûteuse. Heureusement, grâce au soutien de la **MAIF** et d'**ACTIS**, et à l'engagement de l'équipe (Merci **Perrine**! Merci le CA !) l'Accorderie a pu traverser cette crise sans trop de dégâts et accueillir à nouveau les adhérent.e.s. à la rentrée de septembre.

2. Les ateliers

Le concept de l'Accorderie permet de partager ses passions mais aussi d'expérimenter et de découvrir ensemble . **En 2019** ont eu lieu de nombreux ateliers collectifs, principalement au local… en journée, en soirée, le week-end… de façon hebdomadaire, mensuelle, ponctuelle…
L'éventail des propositions est varié et accessible à tou.te.s sur simple inscription !

- **Les « classiques »**

Deux ateliers collectifs qu'il faut définitivement avoir testé pour être un.e vrai.e accordeur.e ! **L'initiation à la Réflexologie**, proposée par **Chantal** S. de manière mensuelle au local, et **l'atelier Mandala** bimensuel de **Danielle**, ont attiré toute l'année jusqu'à 6 personnes.

- **Les ateliers « Bien-être » réguliers**

Pas un jour sans son activité « Bien-être », ou presque !
Un groupe de 6 fidèles se sont retrouvé.e.s chaque lundi soir de l'année pour profiter d'une heure de **méditation** avec **Jacques**, relayé un temps par **Patricia** avec des initiations au **yoga du son.**
Frédérique a mené des séances de **yoga** pour 2 à 4 personnes entre midi et deux.
Christiane a proposé ses connaissances en **Pilates** à la demande le mercredi après-midi .

- **Les ateliers créatifs**

L'atelier couture a connu une effervescence certaine en 2019, sous l'impulsion **d'Isabelle**, **Marie-Annick et Cécile**, et en attirant jusqu'à 6 participant.e.s à chaque atelier, proposé après le repas partagé un mardi sur deux, puis, devant son succès, chaque mardi.
Les projets se sont multipliés, notamment celui de la création d'objets fabriqués à partir de récupération et proposés comme contre-dons de fin d'année.
« Tote-bags », (ou sacs de courses en tissu) **« bee-wraps** » (tissus enduits de cire d'abeille remplaçant le film étirable), fleurs en polaire recyclée, bouchons zen, éponges tawashi...se sont associées aux herbes des jardins des accordeurs et aux créations originales pour remercier les généreux donateurs et donatrices.
Un atelier sérigraphie réalisé au local en début d'année avec un artiste local a permis d'imprimer plus de 150 étiquettes qui ont été utilisées tout au long de l'année pour personnaliser ces créations et plus de 60 sacs ont été adoptés contre des dons .

- ## Les ateliers artistiques & sportifs

C'est grâce à **Cindy**, mais aussi à la fidélité de 2 à 5 accordeur.e.s que l'activité **théâtre** a pu, plusieurs fois par semaine, faire résonner le local de ses diatribes enflammées… on attend le spectacle !
Pleine de talents et d'idées, **Cindy** a également proposé le samedi matin plusieurs **initiations à la danse (zumba, ragga…)** qui ont fait swinguer à chaque fois 2 ou 3 accordeurs sportifs.

- ## Les ateliers cuisine

L'année 2019, en raison des travaux au local, n'a pas été très riche en ateliers cuisine in situ, mais nous avons pu en organiser trois avec notre voisin **Episol** à la **Maison des Habitants** de la Capuche et un au **Barathym**, partenaire de la Villeneuve. Cuisine sicilienne de **Joseph**, cuisine guinéenne, empanadas de **Lydia**, pâtisseries orientales… à chaque fois entre 5 et 10 personnes se sont retrouvées pour apprendre à confectionner un plat et le déguster ensuite ensemble.

- ## Les ateliers « hors les murs »

Afin de s'adapter aux difficultés de déplacement de **Parisette**, les **ateliers de conversation anglaise** ont migré en 2019 à son domicile, proche de l'Accorderie.
Chaque semaine ou presque, entre 2 et 6 personnes sont allées déguster un thé en perfectionnant leur anglais.

3. La convivialité

*« L'Accorderie nous permet de **s'élever dans le meilleur, tous ensemble, en s'aidant.** Grâce à l'Accorderie j'ai pu faire plus de balades car je n'aime pas le faire seule. J'ai pu partager ma passion, **faire goûter ce plaisir à d'autres.** »*

L'Accorderie, pour certain.e.s, est avant tout un espace de rencontre et de partage, c'est pourquoi ses adhérent.e.s rivalisent de propositions de sorties et de moments collectifs...

- **Les sorties culturelles, les cueillettes, les randonnées…**

En 2019, grâce à **Marie-Noëlle** et **Catherine**, on a pu voir des groupes d'accordeu.r.e.s s'organiser pour aller en groupe au Centre écologique Terre vivante, à la Descente des alpages, au festival Détours de Babel, au Cabaret Frappé...d'autres encore, se retrouver pour aller cueillir l'ail des ours avec **Geneviève** ou randonner avec **Claude** ou **Benoît** autour de Grenoble.
Ces rendez-vous ont réuni entre 2 et 15 personnes à chaque fois.

- **Les accordeur.e.s sont des gourmand.e.s !**

2019 a vu peu à peu disparaître l'apéro mensuel, de moins en moins fréquenté, au profit du **repas partagé du mardi,** devenu une véritable institution depuis ses débuts à l'Automne 2018.

La règle est simple : on peut apporter quelque chose à partager, à cuisiner sur place, ou mettre une petite pièce dans la boîte qui sert à acheter des denrées à l'épicerie solidaire voisine, **Episol**.

Ce rendez-vous incontournable, proposé après la permanence d'accueil du matin et souvent porté par **Messad** et **Isabelle**, a rassemblé chaque mardi entre 10 et 20 personnes de tous âges et de tous horizons, anciens adhérents comme nouveaux, qui, souvent, se découvrent, cuisinent et déjeunent ensemble dans une ambiance joyeuse et participative.
Aussi variés et inattendus que les participant.e.s, les menus sont apparus au gré des saisons et des denrées apportées par chacun.e...

On peut aussi signaler que l'**Achat groupé**, toujours mené par **Alain**, **Joëlle** et **Catherine**, a encore bien fonctionné cette année avec le partage de plusieurs dizaines de kilos de **miel** de montagne, de **pommes de terre**, de noix et d'**huile de noix** de grande qualité.

V. Les événements

En 2019 l'Accorderie a organisé ou participé à de nombreux événements, quelques-uns à destination de ses adhérents mais aussi à l'extérieur, à l'échelle du secteur, de la ville, et même du territoire puisque cette année encore elle s'est fortement mobilisée pour le mois de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), mouvement dont elle porte fièrement les valeurs.

1. Les événements « Accorderie »

- **L'Assemblée Générale**

Rendez-vous traditionnel mais néanmoins toujours attendu, l'Assemblée générale 2019 a eu lieu à l'EVS du secteur 4 et a rassemblé une cinquantaine d'adhérent.e.s venu.e.s présenter leurs activités, partager le bilan de l'année écoulée et imaginer ensemble la
suite autour d'un délicieux buffet participatif.

- **Le repas de fin d'année**

Classique mais ambitieux cette année (préparer un couscous pour 40 personnes, un défi!), le repas de fin d'année, proposé aux adhérent.e.s à la Maison des Habitants de la Capuche, a réuni autour d'un repas mémorable entièrement préparé par celle qu'on appelle désormais SUPER-**Hakima**, assistée de sa fidèle aide, **Lina**.
Petits et grands ont pu déguster, se rencontrer et échanger quelques cadeaux au son de l'accordéon de **Joseph**, toujours là pour réchauffer l'ambiance !

2. Les événements de quartier et de la ville de Grenoble

Cette année, la participation à ces événements (mails, réunions, organisation des stands, mobilisation, communication…) a représenté **15 %** du temps de travail de l'animatrice de l'Accorderie !

- **Capuche en fête**

Comme chaque année juste avant l'été, l'Accorderie a participé aux côtés de ses partenaires à la fête de quartier de la Capuche, organisée par la MJC Lucie Aubrac. C'est là que les premières éponges tawashi ont été créées !

- **La Fête des tuiles**

C'est également au mois de juin que s'est tenu le grand rassemblement citoyen et associatif grenoblois annuel pendant lequel les accordeur.e.s ont tenu un stand d'information munis de chapeaux de paille et de flyers qu'ils ont pu distribuer à tous les passants.

- **Jeudis de l'été**

Comme chaque année, l'Accorderie a participé à deux soirées organisées par la MDH du secteur 4 et à destination des habitant.e.s du quartier, l'une sur le thème de la création textile collective, l'autre sur le Bien-être et la fabrication de produits de beauté naturels.

- ## Forum des associations

L'Accorderie, cette année encore, a tenu un stand d'information au Forum des associations, aux côtés de structures œuvrant dans le champ de l'environnement et de la solidarité.
Les rencontres ont été riches et les retours positifs.

- ## La « Fête de l'anti-gaspi »

Fruit de la rencontre et de l'imagination de cinq volontaires et stagiaires de l'Accorderie et de l'épicerie EPISOL (Manon, Ombeline, Perrine, Olivier et Axel), cet événement s'était donné comme objectif de **promouvoir les actions et les acteurs luttant contre le gaspillage de l'agglomération grenobloise.**
Organisé un après-midi de mai sur le square Lafleur, il affichait un slogan prometteur :
« Des idées pour faire des économies et de l'écologie !»

Avec une dizaine de stands prévus, une restauration 100 % gratuite (soupe partagée, jus de fruits de récup de Géfélépots , buffet réalisé à partir des collectes d'Episol…), un espace détente fait en carton par l'association « A bord perdu » de la Villeneuve...l'événement mobilisait un beau réseau de partenaires et s'appuyait sur une stratégie de communication très efficace.

En effet, affiches, flyers, mobilisation des médias, réseaux sociaux...l'annonce de sa tenue avait attiré plus de 500 personnes intéressées lorsqu'il a dû être annulé face à une météo défavorable.

La déception a été grande mais l'expérience formatrice pour les jeunes (toujours prévoir une solution de repli!) et nous espérons qu'un tel événement sera repris par d'autres !

3. Les événements nationaux

C'est dans le cadre du **Mois de l'ESS** (= Économie Sociale et Solidaire) que l'Accorderie a participé activement à deux événements collectifs en 2019 :

- **« *Ici et ailleurs, faire et vivre autrement* », le 16 novembre 2019**

Organisé par **Alpes solidaires** au Patio, dans le quartier de la Villeneuve, cet événement s'est voulu une porte d'entrée pour le grand public vers l'Economie Sociale et Solidaire, un espace de rencontre et de valorisation des initiatives locales, et un moment d'information et de réflexion.
Parmi de nombreuses associations et Scops ayant répondu à l'appel, l'Accorderie est venue partager son projet, à travers une distribution de pain-perdu, un stand d'information / créatif, et une participation réussie à une interview de 20 minutes filmée par le **studio 97**.

- **Le SUPER-goûter !**

Co-organisé et porté par les structures du secteur 4 (la MDH, la MJC, Episol, Ulisse, La Bifurk, l'EVS, le RAM… seulement financé à hauteur de 800€ par le **Fonds de Participation des Habitants** (ou FPH), cet après-midi à destination des enfants s'est voulu pédagogique, joyeux, multicolore et engagé !

Sur le thème de la récupération et de la coopération, en écho au slogan utilisé sur l'affiche (***« Faire ici, faire ensemble, faire avec, faire soi-même, faire autrement ! «***) les jeunes participant.e.s ont pu se régaler :
- d'une dizaine de **stands créatifs et gourmands** proposés par les associations : goûter gratuit, maquillage, fabrication de jouets en carton, customisation de meuble …
- d'**ateliers** menés par des intervenants professionnels locaux : jeux collaboratifs, gravure sur Tetrapak, écriture-slam, fabrication de costumes à partir de carton…
- d'**animations musicales** de qualité : un concert-atelier animé par la BatucaVI, la batucada d'enfants de la Villeneuve, la musique de la sonobécane, sono mobile montée sur un vélo…

Plus de **150 personnes** ont profité du beau temps inattendu de ce mercredi de novembre et ont réclamé à grands cris la prochaine édition !

Discours de lancement de René De Céglié, élu du secteur 4

VI. La Communication

La communication interne est un enjeu majeur dans une Accorderie, puisqu'elle permet de mettre en lumière et de mettre en lien, conditions préalables nécessaires aux échanges.
Le public auquel s'adresse l'association, de par sa diversité, demande d'utiliser le maximum de canaux possibles, qu'ils soient sous forme papier ou numériques.
La communication externe, adressée aux non-adhérent.e.s, a aussi une importance non négligeable pour faire connaître toujours plus le projet de l'Accorderie, essaimer et fédérer autour de ses valeurs et dénicher des sources de financement.
En 2019, comme les années précédentes, toutes deux ont connu des expérimentations, des nouveautés, des échecs et des réussites !

1. Les outils de communication

→ Internes

- **L'affichage au local** a été plusieurs fois remanié, pour plus de lisibilité des informations et toujours plus d'interactivité ..
- **La Feuille de chou,** lettre d'information traditionnellement réalisée par l'animatrice à chaque fin de mois, souvent dans la précipitation, a été petit à petit préparée plus en amont et avec les volontaires... avec succès ! De l'avis de tou.te.s, intéressante et agréable à lire, elle semble encore un peu longue et dense… en 2020, on envisage d'expérimenter une sortie bimensuelle pour l'alléger et permettre de mettre en avant les offres et les demandes de façon plus régulière… à suivre !
- **Le planning mensuel,** rendu nécessaire face à l'augmentation croissante des ateliers, est devenu un passage obligé . On a pu voir certains accordeurs au local dès 9h le 1er du mois pour l'obtenir !
- **Le site internet,** outil de communication à la fois interne et externe, a été mis à jour plus régulièrement en 2019, alors que l'emploi du temps et l'onglet *Actualités* de l'Espace Membre étaient abandonnés.

→ Externes

- Les traditionnels **flyers** ont été réimprimés et encore bien utilisés cette année.

- La page **Facebook**, créée en 2014 mais peu animée, a permis en 2019 de faire circuler les informations avec les divers partenaires tout en faisant la promotion de l'Accorderie .
Elle compte aujourd'hui presque **700** abonnés.

- **Nouveauté !**

En 2019, l'Accorderie a également ouvert un compte **Instagram** où sont partagées régulièrement quelques images du quotidien de l'Accorderie.

2. Les stands, présentations et visites

Déja fortement amélioré ces dernières années avec l'achat d'un **kakémono**, le stand de l'Accorderie a bénéficié en 2019 d'un élargissement certain de l'éventail de ses **animations** à tendance participative et « zéro-déchets ».

Ainsi, y ont été proposés, en plus des classiques **Foires aux services** : des ateliers de fabrication d'éponges **tawashi**, de **pain-perdu** (avec du pain sec d'Episol), ou encore les **mandalas** géants à colorier de Youri.

Le choix des lieux a été fait de la manière la plus éclectique possible afin de maintenir la mixité parmi les adhérent.e.s.

En 2019, une vingtaine de stands, soit deux stands mensuels, ont été tenus par l'Accorderie :

- 4 stands dans deux **Monoprix** du centre-ville (Caserne de Bonne et Grands boulevards), à destination des clients et dans le cadre de l'**opération « arrondi solidaire »** dont nous avons pu bénéficier pendant un mois.

- 2 stands à **EVE** dans le cadre de **« Campus en fête »**, 2 stands à l'**Ecole de management de Grenoble (ou GEM)** à destination des étudiants,

- 2 stands au **CEA (Centre d'Energie Atomique),** pour récolter des dons de fin d'année et présenter le projet aux salariés,

- 3 stands dans les résidences **MFI**, à destination des jeunes travailleurs,

- 1 stand dans chacune des structures de quartier suivantes : **EVS**, **MJC** Lucie Aubrac, **MDH** Chorier-Berriat,

- 1 stand lors d'une rencontre de **volontaires** en service civique et 1 lors des **Bifurkations**, festival annuel de la **Bifurk**,

- 1 stand au **Pêle-mêle**, à destination des habitants de la Villeneuve,

- 2 stands dans deux délégations de la **MAIF**, en collaboration avec un FabLab et un Repair-café, à destination des assurés,

- 1 stand spécial cuisine « anti-gaspi » au **NETTO** de Seyssins, à l'invitation de **M.Mérigot**, grand soutien de l'Accorderie, à destination des clients du magasin, où une équipe d'accordeuses a fabriqué et distribué smoothies, pain perdu et jus réalisés à partir d'invendus.

→ Pour toujours de mixité : Les marchés !

A titre d'expérimentation, des distributions de tracts ont été menées sur des **marchés** grenoblois (Villeneuve, Hébert-Peretti, Europole, Halle Sainte-Claire, Place aux herbes, Estacade) avec un bilan très contrasté selon les lieux et les accordeur.e.s mobilisé.e.s (« l'aller-vers », c'est un métier!).

→ Pour essaimer : La pédagogie !

On peut noter également que le concept innovant de l'Accorderie semble inspirer de plus en plus puisque nous intervenons régulièrement en **faculté d'Economie** pour présenter le projet aux étudiants et sommes sollicités par le **GEM (Grenoble Ecole de Management)** plusieurs fois par an.
Nous avons également reçu un groupe d'étudiants travailleurs sociaux de l'**IUT2 de Grenoble** venus faire un reportage ainsi qu'une trentaine d'étudiants étrangers d'un **Master ESS (Économie Sociale et Solidaire)**, si intéressés par cette visite effectuée 100 % en anglais qu'après avoir passé toute une matinée au local, toute la classe s'est inscrite dans la foulée, faisant entrer dans le réseau une multitude de nouvelles compétences, notamment en langues étrangères !

2. L'Accorderie dans les médias

➢ Vidéos

En 2019 l'Accorderie a fait l'objet de deux très beaux reportages :

- Une vidéo tournée au local en mai par la **Fondation Jeannine et Maurice MERIGOT**, soutien de l'Accorderie, qui présente de façon succincte mais claire le projet et les actions de l'association,

- Une seconde, tournée au local un jour de fête par **Alpes solidaires**, qui montre de façon très joyeuse la mixité, mais surtout l'atmosphère conviviale et dynamique qu'on peut souvent y trouver !

Notre vidéo a même été relayée par le site des Accorderies du Québec, pour notre plus grande fierté !

➢ Radio

Sur l'invitation de Michèle Caron, l'Accorderie a pu témoigner, par la voix de son animatrice, sur **France Bleu Isère**, de sa participation au Forum des Associations de septembre ainsi que des ses missions en général.

➢ Témoignages lors d'événements

On peut aussi souligner la participation de **Cindy**, accordeuse, aux côtés de **Françoise**, coordinatrice régionale, aux **Journées de l'Economie** qui ont eu lieu à Lyon en novembre et où le Réseau des Accorderies était invité à témoigner sur la thématique ***« Lutter contre la pauvreté : expériences de terrain ».***

Cindy a également témoigné de son parcours d'accordeuse une seconde fois sur le plateau **studio 97** lors de l'événement ***ici et ailleurs, faire et vivre autrement !*** organisé en novembre à la Villeneuve.

➢ Journaux / Médias papier

L'Accorderie a été répertoriée en 2019 dans les petits carnets **Ici Grenoble** et a bénéficié d'une petite couverture médiatique locale pour son événement phare du mois de l'ESS, **le SUPER-Goûter !**, notamment dans le journal **GreMag.**

VI . Les principaux changements dans le fonctionnement en 2019

1. L'Évaluation nationale des Accorderies, un bilan précieux

En 2019, à la demande du RAF, l'Accorderie de Grenoble et cinq autres Accorderies volontaires, sélectionnées pour leurs profils hétéroclites (Accorderies urbaines, rurales, récentes, anciennes…) ont fait l'objet d'une grande évaluation nationale menée par une équipe de chercheurs grenoblois. Celle-ci avait comme objectif de recueillir pratiques et témoignages en provenance du terrain pour faire le point sur le fonctionnement des Accorderies et son impact sur les personnes et les territoires.

La stratégie adoptée s'est déployée en plusieurs phases :

- **Une première analyse quantitative,** effectuée par les chercheurs-cheuses, se traduisant par une étude approfondie des statistiques fournies par l'Espace Membre (profils, échanges…),
- **l'organisation de groupes de parole collectifs**, ou « focus groupes », dans chaque Accorderie, menés par des binômes animatrice-accordeur.e.s formé.e.s,
- **la réalisation d'interviews individuelles** par les chercheurs pour recueillir les « parcours d'accordeur.e.s »,
- **le recueil des témoignages des administrateurs et des salariées** de chacune des six Accorderies.

Ce processus a fortement mobilisé la salariée, deux accordeuses référentes, **Anne** et **Elisabeth**, ainsi qu'**une quarantaine d'accordeur.e.s interviewé.e.s.**
Les **deux groupes de parole** organisés pendant l'été 2019 et menés par **Elisabeth** et **Paméla** se sont appuyés sur des techniques ludiques pour faire émerger la parole de façon fluide et égalitaire (photolangage, dessin…) afin de répondre à la question suivante :

Qu'avez vous trouvé à l'Accorderie et qu'est-ce qu'elle a changé pour vous et autour de vous ?

Les témoignages recueillis, souvent positifs, parfois moins, toujours émouvants *(ce sont eux qu'on peut lire en début de ce Rapport d'Activité)*, constituent des éléments précieux pour continuer d'améliorer chaque année l'accueil et l'accompagnement des accordeur.e.s, en restant fidèle au projet des Accorderies. Les résultats de l'Évaluation seront disponibles courant 2020.

2. La gouvernance partagée : mutation en cours !

A son origine, la gouvernance de l'Accorderie a été confiée aux quelques accordeurs porteurs du projets et aux représentants des structures fondatrices.
En 2015, une première étape a été franchie sous la forme d'un changement des statuts accordant plus de pouvoir aux accordeurs actifs, et la gouvernance a alors pris la forme traditionnelle d'un **conseil d'administration**, composé d'une dizaine d'accordeurs.
En 2019, ce rôle exigeant mais passionnant a été tenu par **Thierry, Anne, Odile, Benoît, Catherine, Geneviève, Élisabeth, Marie-Noëlle G, Marie-Noëlle M., Marie-Annick, Françoise, Laurent et Jonathan.**
Parmi ces membres on trouve 3 à 6 administrateurs réunis en **bureau** et souvent en charge des plus grosses responsabilités de la structure : les finances, les ressources humaines et les obligations légales, or malgré le soutien du ou des salariés et l'implication de nombreux membres actifs, la tâche fut souvent lourde à porter pour les administrateurs et il a parfois été difficile de garantir une gouvernance réellement **participative,** comme elle devrait l'être dans une structure ESS.

C'est pourquoi, pour répondre à l'épuisement de ses administrateurs mais surtout au désir grandissant d'une gouvernance plus collective, l'année 2019 a vu naître une nouvelle direction pour l'Accorderie de Grenoble : celle de la **gouvernance partagée.**
Depuis l'Automne, inspirée par les dernières expérimentations en matière de gouvernance dans le secteur de l'ESS, **soutenue et accompagnée par un réseau national des Accorderies, lui aussi en pleine mutation,** l'Accorderie de Grenoble s'est donc engagée dans un processus de transition dont l'objectif est de voir, à terme, sa gouvernance bien distribuée sur l'ensemble des adhérents, sur un modèle de type **sociocratique.**

Avec une formation collective dispensée par **Tristan Rechid** (formateur ayant accompagné notamment dans sa transition la municipalité de Saillans) et suivie en décembre par une vingtaine d'accordeur.e.s ainsi que l'équipe salariée, la fin de l'année 2019 a donc vu la mise en place progressive d'un tout nouveau fonctionnement.
Le processus a tout d'abord demandé la création de **commissions thématiques** (Finances, Ressources humaines, Local, Échanges, Communication, Partenariats, Projets…), ou cercles, dans lesquels chaque accordeur.e motivé.e peut s'investir et apporter son éclairage dans un domaine dont il devient peu à peu expert et pour lequel lui est conféré collectivement un réel pouvoir de décision.
Les cercles, à géométrie variable, en fonction des besoins et des bonnes volontés disponibles à l'instant T, sont accompagnés par la salariée et animés grâce à des **outils d'intelligence collective.**
Chartes relationnelles, répartition des rôles, votes par consentement, élections sans candidats… les règles de fonctionnement et les processus de décision sont pensés et portés ensemble pour garantir efficacité et sérénité à ce mode de gouvernance, horizontal et collectif, et dont la mise en place devrait prendre une grande partie de l'année 2020...

3. Cuisine, seniors, jardin partagé… les projets pour 2020 !

En 2019, les graines ont été plantées de trois nouveaux projets…

→ La cuisine

Financée par la METROPOLE, équipée par la CAF, la cuisine devrait permettre en 2020 de multiplier les ateliers autour de **l'alimentation**. Cuisine du monde, végétarienne, santé… cet équipement a pour vocation d'être ouvert sur le quartier, vecteur de rencontres et de mise en lumière des talents.

→ Le jardin partagé

En 2019, sous l'impulsion de **Thierry** et d'un groupe d'accordeur.e.s passionné.e.s de jardinage et de permaculture, l'Accorderie a porté un beau projet au budget partagé, celui des **« Jardins de Léo ».**

L'idée ?

1. Créer un jardin le long de la piste cyclable longeant le Parc Pompidou, avec des bacs hors-sol (le sol étant pollué par l'ancienne voie de chemin de fer à cet emplacement), en récupérant l'eau des toits environnants et en fabriquant du mobilier en bois de récupération.

2. Y planter tou.te.s ensemble, accordeur.e.s, habitant.e.s du quartier, structures, écoles… de quoi faire pousser fleurs, aromatiques, légumes… biologiques autant que possible !

3. En profiter pour expérimenter des techniques, apprendre, partager, découvrir les joies du jardinage, et récolter les fruits d'un dur labeur tou.te.s ensemble.

Malheureusement, le projet n'a pas remporté le budget participatif de la ville de Grenoble, mais d'autres solutions pour le faire éclore devraient aboutir en 2020 !

→ Le projet « seniors »

En 2019, les **CCAS** d'Echirolles, de Fontaine et de Grenoble ont été séduits par le projet de l'Accorderie et ont pensé qu'il pourrait être particulièrement adapté pour les seniors des **résidences autonomie**. En effet, celui-ci offre de nombreuses possibilités de rencontres intergénérationnelles, de mise en mouvement, d'engagement, de montage de projets et de partages de savoirs. Les accordeur.e.s ont répondu avec enthousiasme à cet appel et l'association a entamé les premières démarches dès le début 2020 en rencontrant toutes les équipes des structures du territoire et en commençant à aller présenter son projet à leurs usagers...

Si tout va bien, 2020 sera donc une année gourmande, verte, et tournée vers nos anciens… à suivre !

ANNEXES

- ***Charte des Accorderies***
- ***Code de courtoisie***
- ***Statuts***
- ***Le Conte de l'Accorderie par Youri CASTRO , volontaire***

Charte des accorderies françaises

La mission de l'accorderie

L'accorderie a pour mission de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale en renforçant les solidarités dans la communauté locale entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. L'accorderie développe, par et pour ses membres, les accordeurs, un réseau d'échanges de services accessible à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie. L'action de l'accorderie repose sur des valeurs d'égalité, de solidarité et de reconnaissance des compétences et des talents de tous les citoyens et citoyennes qui deviennent accordeurs.

Le projet économique et social de l'accorderie

L'accorderie se constitue en structure d'économie sociale et solidaire entièrement dédiée à cette mission ou est portée par une structure déjà existante.

Pour faciliter les échanges, elle utilise une « monnaie sociale » basée sur le temps. Cette monnaie sociale (le temps) se distingue de la monnaie d'usage courant (l'argent) utilisée dans le système économique traditionnel, puisqu'elle valorise les compétences et savoir-faire de ses utilisateurs en les mettant sur un pied d'égalité (la valeur est celle du temps passé à l'échange).

Pour échanger des services, il faut être un accordeur. Toutes les personnes intéressées et prêtes à échanger des services peuvent devenir membres, dans la mesure où elles adhèrent à la mission, respectent la charte de l'accorderie et vivent à proximité géographique de l'accorderie (afin de rendre possible les échanges).

Dans une accorderie, chaque accordeur est rémunéré, pour le temps offert, par des heures qu'il pourra utiliser à son tour pour recevoir un autre service. Un accordeur reçoit du temps en rémunération de ses services et s'acquitte avec du temps pour ceux qu'il reçoit. La participation à un comité de travail ou l'accomplissement d'une tâche technique pour l'accorderie sont considérés comme des services rendus. Toutefois, comme pour toute structure d'économie sociale et solidaire, la participation aux réunions du conseil d'administration est considérée comme du bénévolat.

Le fonctionnement d'une accorderie est pris en charge par les accordeurs, en respectant les principes de la démocratie. Les accordeurs sont impliqués dans les instances décisionnelles et dans l'organisation des activités du réseau. Ce sont eux qui prennent l'initiative des activités offertes aux accordeurs. Les salariés n'ont pour fonction que d'en faciliter la réalisation en apportant un soutien.

Code de courtoisie de l'Accorderie

- Offrir un service est **un geste volontaire**. Un Accordeur a toujours **le droit de refuser** une demande de service sans avoir à se justifier. **Aucun harcèlement ne sera toléré**.

- Il faut faire ses demandes de service au moins 48 heures à l'avance en contactant les Accordeurs entre 9h et 21h, du lundi au vendredi, ou de midi à 21h le week-end et les jours fériés, en indiquant que l'on est Accordeur avant de demander un service.

- Lorsqu'on laisse un message sur un répondeur, il faut parler lentement et clairement. De plus, par respect pour les Accordeurs qui vous téléphonent, veillez à leur répondre, même si la date pour un service demandé est passée.

- Lorsque vous donnez un rendez-vous à un Accordeur, il est important de vous y rendre. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y aller, il faut **prévenir la personne**. Il va aussi de soi qu'il faut **arriver à l'heure**.

- La **discrétion** entre Accordeurs est souhaitable. Toutefois, il ne faut pas hésiter à formuler une plainte pour insatisfaction aux responsables de L'Accorderie concernant un service reçu ou rendu.

- Il est important que les **règles d'hygiène élémentaires** soient respectées dans les services appropriés (massage, cuisine, etc…).

- Lorsqu'on est membre d'un comité de travail, il est souhaitable d'avoir **une implication constante** et de **prévenir lorsqu'on ne peut pas venir** à une rencontre.

- **Tous les services doivent être payés en temps, jamais en argent**. Toutefois, des frais peuvent être demandés pour le coût du matériel fourni lors de l'échange.

- Pour le transport en voiture, les règles suivantes s'appliquent :
    - On ne peut pas réclamer de frais d'essence pour le covoiturage interurbain. Il n'y a que du temps qui peut être demandé.
    - Pour le transport local, les frais d'essence peuvent être réclamés, suivant le kilométrage parcouru

Le montant réclamé par km sera fixé chaque année par le Conseil d'administration, sauf pour les trajets de plus de 50km qui feront l'objet d'une entente entre les deux Accordeurs.

- L'annuaire des membres et l'Espace membre du site web de L'Accorderie sont **confidentiels**. L'utilisation de ces outils est réservée uniquement aux Accordeurs.

- **Il est strictement interdit d'utiliser l'annuaire des membres ou le site web de L'Accorderie pour faire de la sollicitation**.

- Il est important de prévenir l'Accorderie en cas de changement d'adresse / téléphone / mail.

Statuts

Préambule

L'Accorderie de Grenoble a pour finalité de gérer un système d'échange de services selon le concept développé au Québec et mis en place en France avec l'appui de la Fondation Macif et de ses partenaires.

Une Accorderie vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

Elle développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs.

En signant la Charte des Accorderies, une nouvelle Accorderie s'engage à respecter les 5 principes et valeurs fondatrices de l'Accorderie :

1. Une heure donnée = une heure reçue

Le principe de fonctionnement de base d'une Accorderie est qu'une heure de service rendu vaut une heure de service reçu, quels que soient la nature, la complexité ou l'effort reliés au service échangé. L'aide-ménagère vaut autant que le dépannage informatique, la correction de textes, ou des conseils en décoration. L'échange de services repose sur un rapport égalitaire.

2. Le temps comme monnaie d'échange

La monnaie d'échange d'une Accorderie, c'est le temps et non l'euro. Le seul moment où l'argent entre en ligne de compte, c'est lorsqu'il s'agit de rembourser les dépenses liées à un service rendu. Par exemple, c'est à l'Accordeur qui demande de l'aide pour peindre son logement de fournir la peinture.

3. Equilibre dans les échanges

L'adhésion à une Accorderie implique, de la part de chaque Accordeur, une obligation morale vis-à-vis du groupe et une aptitude réelle à rendre service. Il est essentiel que chaque Accordeur s'engage à participer aux échanges, par des offres et des demandes, afin de garantir le bon fonctionnement du système.

4. De l'échange et non du bénévolat

Dans une Accorderie, le seul bénévolat est celui de la participation aux réunions du conseil d'administration. S'impliquer dans un comité de travail ou accomplir une tâche technique pour l'Accorderie est considéré comme un service rendu. Chaque Accordeur est rémunéré, pour le temps passé, par des heures qu'il pourra utiliser à son tour pour recevoir un autre service.

5. Prise en charge de l'accorderie par les Accordeurs

L'animation et l'organisation des activités d'échange se trouvent sous la responsabilité individuelle et collective de tous les Accordeurs. Une Accorderie ne saurait fonctionner sans la participation des Accordeurs, contre rémunération en temps, bien entendu.

Facteur d'un mieux-vivre ensemble, l'Accorderie promeut une autre idée de l'économie, plus solidaire et plus humaine. Innovant, son modèle permet de lutter contre l'isolement, et de constituer de multiples réseaux d'entraide.

Les soussigné(e)s et toute personne inscrite à l'Accorderie de Grenoble adhèrent à l'association dont le fonctionnement est régi par les présents statuts, conformément à la loi du 1er juillet 1901.

Article 1: Dénomination

Sa dénomination est « Accorderie de Grenoble »

Article 2: Objet et Buts

L'association Accorderie de Grenoble a pour objet exclusif de mettre en place et de développer sur le territoire de la métropole grenobloise toutes actions d'intérêt général à caractère social, familial, culturel, éducatif et philanthropique basées sur l'activité de l'Accorderie en lien et dans le respect de la Charte des Accorderies de France (voir le préambule) et de l'agrément de Franchise Sociale accordé par le Réseau des Accorderies de France.

Une Accorderie a pour missions de favoriser les solidarités de proximité et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale grâce à la mise en place et l'animation d'un système d'échange de services basé sur une monnaie « temps » (1 h = 1 h) et accessible à tous. Ce système d'échange permet de créer un large réseau de solidarités et de coopération entre tous les citoyens en tissant durablement des liens entre les habitants sur leur territoire de vie, en favorisant la rencontre et la mixité sociale entre des personnes d'âges, de situation sociale, de nationalités et de sexes différents, et en appuyant le développement du pouvoir d'agir de l'ensemble des individus.

Elle s'appuie sur une approche de conscientisation, d'éducation populaire, de développement de l'autonomie, de participation démocratique, de prise en charge de l'association par ses membres, et sur des valeurs de justice sociale et d'équité.

Article 3: Organisation et moyens

Article 3.1 : son siège social est sis à :

Immeuble Lou, appartement 35, 62 rue du Général FERRIE, 38 100 GRENOBLE

Il pourra être transféré sur décision du conseil d'administration.

Article 3.2 : la durée de l'association est illimitée.

Article 3.3 : les moyens d'action de l'association sont illimités, pourvu qu'ils soient utiles à l'accomplissement des buts de celle-ci. Les ressources de l'association comprennent toutes formes de ressources, dans la mesure où celles-ci ne sont pas contraires aux lois et réglements et où elles contribuent aux buts de l'association.

Article 4 : Les membres

Article 4.1 : composition

L'association est composée de trois catégories de membres, organisés en collèges.

***Article 5.2* : Assemblée générale extraordinaire**

Si besoin, sur décision par vote majoritaire du conseil d'administration, ou sur la demande de plus du tiers des membres inscrits, le président peut convoquer une Assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 5.1.

Article 5.3 : Conseil d'administration

L'association est gérée par un conseil d'administration dont les membres du collège des membres actifs sont élus par l'Assemblée Générale pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois.

Les fonctions d'administrateurs de l'Accorderie sont exercés de façon désintéressée et gratuite.

En ce qui concerne le nombre total des membres, le Conseil d'Administration doit être composé d'un minimum de 12 membres et de 20 membres au maximum, dont les 6 membres de droit du collège des fondateurs.
Pour siéger valablement, au moins trois accordeurs parmi les membres actifs doivent être présents. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus nécessaires au fonctionnement de l'association et pour agir en toutes circonstances au nom de celle-ci.
Lorsqu'un vote est organisé au sein du Conseil d'administration, il obéit aux règles suivantes.
Les votes exprimés par le collège des membres actifs, présents ou représentés, comptent pour deux tiers des voix. Le (la) président(e) n'a pas de voix prépondérante.
Les votes exprimés par le collège des membres fondateurs, présents ou représentés, comptent pour un tiers des voix.
Le vote final est l'addition des votes exprimés et pondérés des deux collèges.
Les membres du collège des partenaires sont invités aux travaux du Conseil d'administration ; ils ont une voix consultative.
Sauf situation particulière, avalisée par décision du conseil, tout administrateur du collège des membres actifs qui n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire. Dans cette hypothèse, le conseil pourvoit à son remplacement. Si ce départ fait en sorte que les règles de quorum ne soient plus en conformité avec les présents statuts, il procède alors à la nomination par cooptation d'un nouveau membre issu de la même catégorie qui siégera jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Article 5.4 : Comités de travail du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration pourra, s'il le juge nécessaire, constituer des comités de travail sur les sujets qui lui paraîtront pertinents, tels que décrits dans le préambule. Ces comités seront constitués selon le cas, de membres accompagnés de partenaires ou de non-membres.

Article 5.5 : Fonctionnement du conseil

Le Conseil d'administration se réunit à chaque fois que c'est nécessaire et au moins quatre fois par année, sur invitation du président du conseil, ou à chaque fois qu'un quart de ses membres le demande. Il est convoqué dans un délai d'au moins 7 jours. En cas de nécessité, et sous réserve de l'acceptation des membres, ce délai peut être réduit jusqu'à 24 heures.
Les convocations sont adressées sous la forme, notamment de lettres, courrier électronique et téléphone.
Le conseil d'administration siège valablement lorsqu'au moins la moitié plus un des administrateurs sont présents ou représentés.
Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés

Article 5.6 : Bureau du Conseil d'Administration
Le Conseil d'administration choisit parmi les membres présents au Conseil, et au scrutin secret, un bureau composé de trois à six membres avec au moins :

- un(e) président(e) issu(e) du collège des membres actifs ;
- un(e) ou plusieurs vice-président(e)s dont l'un(e) issu(e) des membres fondateurs ;
- un(e) secrétaire issu(e) du collège des membres actifs avec éventuellement un(e) secrétaire adjoint(e) ;
- un(e) trésorier(e) avec éventuellement un(e) trésorier(e) adjoint(e).

La ou les personnes titulaires d'une fonction de président ne peuvent la cumuler avec la fonction de trésorier. Par contre, la fonction de secrétaire et de trésorier peut être assurée par la même personne.

Article 5.7 : Fonctionnement du Bureau

Le bureau se réunit autant que nécessaire, sur invitation du président. Il gère les affaires courantes selon les orientations et directives décidées en conseil d'administration et prépare les dossiers et décisions à lui soumettre.
A chaque rencontre du Conseil d'administration, il fait rapport de ses activités, travaux et décisions.
Il ne peut se réunir et décider valablement que si au moins la moitié des membres sont présents.

Article 6: Dissolution de l'association

La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par l'Assemblée Générale. En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celles-ci, et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Article 7: Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration pourra, s'il le juge nécessaire, arrêter le texte d'un règlement intérieur, qui déterminera les détails d'exécution des présents statuts.

Fait en autant d'originaux que de parties intéressées, plus deux destinées au dépôt légal, et un original pour l'association, disponible à son siège social.

Le secrétaire est désigné pour accomplir et signer au nom de l'Association toutes les formalités de déclaration et de publication prescrites par la législation en vigueur.

Fait à Grenoble , le 28 mai 2018

La Présidente
Anne Veitl

La secrétaire
Marie-Noëlle MARTINOD
CPNM-1

Le Conte de l'Accorderie

Jadis, il existait un petit village, *le village de l'Accorderie*, nommé ainsi en référence à la corderie dans laquelle le premier habitant avait passé une nuit avant d'arriver sur les terres encore vierges de ce petit coin reculé de *la grande vallée de l'ESS*.

Le cœur du village avait été construit sur une jolie colline, ce lieu fertile avait par la suite accueilli tous ceux en quête **d'un monde plus juste** : des jeunes, des vieux, des riches, des têtus, des solitaires, des bavards, des bavardes, des amoureux et leurs nombreux enfants, des personnes de toutes les tailles et de toutes les couleurs étaient citoyens du *village de l'Accorderie*.

Auparavant on utilisait l'argent à tout bout de champ et pour un rien, mais de ce constat l'idée avait germée de ne plus l'utiliser que pour acheter des consommables (matériaux, nourriture, tissus, etc.) et que dorénavant les services quels qu'ils soient seraient déboursés dans une monnaie universelle : **le temps**. Car il peut toujours être une bonne alternative pour ceux qui n'ont pas d'argent, et l'échange avec autrui permet de tisser rapidement des liens de camaraderie, d'amitié et surtout de confiance.

Ainsi pour une heure de service rendue on obtiendrait de la part du demandeur, une heure de **monnaie-temps**. Certains pensaient que ce n'était pas juste et que des services méritaient plus que simplement le temps qu'il fallait pour les faire.

Mais la première idée fut retenue car le temps est le même pour tout le monde, ainsi les villageois se sentaient plus égaux les uns par rapport aux autres.

Il fut alors érigé un grand bâtiment coloré, *la Banque de Temps*, pour garantir un bon déroulement des transactions. Chacun venait noter le temps qu'il avait passé sur un service, et pouvait consulter son **compte-temps**.

C'était un lieu régi par **la confiance** et par une équipe chargée de vérifier les transactions pour les valider (eux-même rémunérés en heures pour ce travail).

Au fur et à mesure de l'agrandissement de la ville, les rues et les places s'ajoutaient, des **valeurs**, au nombre de trois, vinrent chapoter les directives citoyennes : **Égalité, Solidarité** et **Reconnaissance** (des valeurs de chacun).

On divisa aussi les échanges pour mieux s'adapter aux demandes du peuple :

***Individuel**, dans la vie de tous les jours tout le monde s'entraidait, les uns gardaient les enfants des autres pendant que les autres pouvaient faire du repassage chez les uns et vice-versa.

***Collectif**, ce système offrait de nombreuses variantes : il était possible de donner des cours de peinture à plusieurs élèves en même temps, de faire un atelier de danse indienne, ou d'apprendre à cuisiner un délicieux couscous en famille.

***Associatif**, bien sûr pour que tout cela fonctionne, il fallait aussi donner du sien dans l'organisation même du village, nettoyer ses rues, organiser des événements conviviaux, s'assurer de la validation des échanges ou encore écrire les brèves mensuelles dans le journal local *"La Feuille de Chou"* et comme tout travail mérite salaire, ces travaux étaient également rémunérés en heures de la part du compte central du village.

L'équilibre était important aux yeux de chacun.

Bien sûr les villageois consacraient à l'échange plus ou moins d'heures en fonction de leur activité, de leur état physique ou moral, mais globalement un équilibre naturel se formait au sein du groupe et on y retrouvait son compte.

Les habitants étaient acteurs et dirigeaient **ensemble** le village.

La boulangère pouvait tout à fait prendre des initiatives concernant son Accorderie, tout comme le facteur, ou bien l'électricienne, chacun s'investissait à la hauteur de ses moyens.

Au fur et à mesure que le temps passait, les villageois amélioraient ensemble le fonctionnement de leur hameau, ils en étaient fiers et remarquèrent que tout le monde cohabitait mieux qu'avant et que chacun se sentait **responsable** et **utile** dans l'enceinte de ce petit cocon partagé.

Et maintenant…

Que diriez-vous de recréer ensemble ce petit village ?